



LE MERCREDI 14 NOVEMBRE 2018

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, située au 378, rue Papineau, à Papineauville, le mercredi 14 novembre 2018, à 20 h 15, à laquelle sont présents :

Éric Antoine  
Jacques D'Août  
Edmond Leclerc  
Raymond Ménard  
Janie Vallée

Marc-Olivier Bisson  
Cécile Gauthier  
Sylvain Léger  
Sylvain Tremblay

**Les représentants du comité de parents**

Anne-Marie Arcand  
Lucie St-Louis

Vanessa Reber  
Andreann Thibert

**Absences**

Martine Caron

Caroline St-Louis

Formant quorum sous la présidence de monsieur Éric Antoine.

**Sont également présents :**

Daniel Bellemare, directeur général  
Nancy Morin, directrice générale adjointe aux affaires éducatives  
Jasmin Bellavance, secrétaire général

Le président déclare la séance ouverte.

**ASSERMENTATION DU COMMISSAIRE-PARENT ANNE-MARIE ARCAND**

Le directeur général, monsieur Daniel Bellemare, procède à l'assermentation du commissaire-parent.

*Je, **Anne-Marie Arcand**, ayant été dûment nommée commissaire-parent, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.*

\_\_\_\_\_  
(Signature)

Assermentée devant moi, ce 14<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2018.

\_\_\_\_\_  
Daniel Bellemare, directeur général

**ASSERMENTATION DU COMMISSAIRE-PARENT VANESSA REBER**

Le directeur général, monsieur Daniel Bellemare, procède à l'assermentation du commissaire-parent.

*Je, **Vanessa Reber**, ayant été dûment nommée commissaire-parent, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.*

\_\_\_\_\_  
(Signature)

Assermentée devant moi, ce 14<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2018.

\_\_\_\_\_  
Daniel Bellemare, directeur général



**ASSERMENTATION DU COMMISSAIRE-PARENT ANDREANN THIBERT**

Le directeur général, monsieur Daniel Bellemare, procède à l'assermentation du commissaire-parent.

*Je, **Andreann Thibert**, ayant été dûment nommée commissaire-parent, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.*

\_\_\_\_\_  
(Signature)

*Assermentée devant moi, ce 14<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2018.*

\_\_\_\_\_  
*Daniel Bellemare, directeur général*

**ASSERMENTATION DU COMMISSAIRE-PARENT LUCIE ST-LOUIS**

Le directeur général, monsieur Daniel Bellemare, procède à l'assermentation du commissaire-parent.

*Je, **Lucie St-Louis**, ayant été dûment nommée commissaire-parent, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.*

\_\_\_\_\_  
(Signature)

*Assermentée devant moi, ce 14<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2018.*

\_\_\_\_\_  
*Daniel Bellemare, directeur général*

**Parole au président et nouvelles de la FCSQ**

- . Souper-bénéfice au profit de l'élève athlète Félix Bertrand : 300 personnes étaient présentes.
- . Tournoi de curling : 800 \$ a été amassé pour l'aménagement de la cour de l'éventuelle école de L'Ange-Gardien.
- . Souper-bénéfice au profit de la Fondation LJP.
- . Le Conseil des commissaires organise une collecte de livres pour les élèves du préscolaire 4 et 5 ans.

Messieurs Éric Antoine, Edmond Leclerc et Daniel Bellemare se retirent afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts, il est 20 h 23.

**Parole au public**

**M. François Chalifoux**

- . Expose la situation de son enfant.

Messieurs Éric Antoine, Edmond Leclerc et Daniel Bellemare reprennent leur siège, il est 20 h 29.

**Parole aux commissaires**

**Monsieur Raymond Ménard**

- . Cafétéria de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau : le nouveau service de traiteur offre un menu et un service très intéressants.

**Madame Anne-Marie Arcand**

- . Tirage de la Fondation de la réussite éducative : les billets sont disponibles.

**Monsieur Sylvain Tremblay**

- . Dénonce les sorties médiatiques du conseiller municipal du secteur Buckingham, M. Martin Lajeunesse, quant à la construction d'un aréna sur les terrains de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin et précise qu'aucune négociation formelle n'est en cours avec la Ville de Gatineau quant à ce projet.



**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**RÉSOLUTION 20 (2018-2019)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Edmond Leclerc;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Rapport des présidences des comités du Conseil des commissaires**

**Comité des services éducatifs par monsieur le commissaire Sylvain Tremblay :**

- . Résultats des écoles
- . Politique relative aux saines habitudes de vie

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2018**

**RÉSOLUTION 21 (2018-2019)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Tremblay;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 3 octobre 2018 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**ÉTATS FINANCIERS 2017-2018 – APPROBATION**

**RÉSOLUTION 22 (2018-2019)**

Attendu les termes des articles 286 et 287 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c.l-13.3);

Attendu la présentation des états financiers 2017-2018 par la firme comptable Deloitte, S.E.N.C.L., lors de la rencontre du comité de vérification et des affaires financières élargi du 17 octobre 2018;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août;

QUE les états financiers de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, pour l'exercice financier 2017-2018 terminé le 30 juin 2018, soient acceptés tels que présentés par les comptables professionnels accrédités Deloitte, S.E.N.C.L.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**POLITIQUE RELATIVE AU CONTRÔLE DES EFFECTIFS SCOLAIRES  
EN FORMATION GÉNÉRALE ADULTE – ADOPTION**

**RÉSOLUTION 23 (2018-2019)**

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées ne dispose pas, actuellement, d'une Politique visant le contrôle des effectifs scolaires en formation générale adulte (FGA);

Attendu que la FGA dispense de la formation auprès de nombreux points de service;

Attendu que des organismes externes scolarisent des élèves de la CSCV dans le cadre de partenariats établis avec la FGA;

Attendu que le projet de politique a fait l'objet d'une consultation lors du comité consultatif de gestion du 14 novembre 2018;

Attendu la recommandation du directeur du Centre la Cité et du Centre le Vallon ainsi que l'approbation du directeur général;



Il est proposé par monsieur le commissaire Marc-Olivier Bisson;

QUE la *Politique relative au contrôle des effectifs scolaires en formation générale des adultes* soit adoptée telle que déposée et qu'elle entre en vigueur à compter du 15 novembre 2018.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Messieurs Éric Antoine, Edmond Leclerc et Daniel Bellemare se retirent afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts. Il est 20 h 44.

#### **RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE DANS UN DOSSIER D'ÉLÈVE (2018-2019 001)**

### **RÉSOLUTION 24 (2018-2019)**

Attendu les termes de la plainte formulée par les parents de l'élève concernée;

Attendu qu'après enquête, le protecteur de l'élève a déposé son rapport (2018-2019 001);

Attendu que les membres du Conseil des commissaires ont pris connaissance, à huis clos, dudit rapport;

Il est proposé par madame la commissaire Janie Vallée;

QUE ce Conseil des commissaires entérine le rapport du protecteur de l'élève relatif à la plainte des parents de l'élève concernée (2018-2019 001) et fasse sienne la conclusion et la recommandation dudit rapport;

QUE le secrétaire général soit mandaté à transmettre copie de la présente résolution aux parents de l'élève concernée ainsi qu'à la direction du service concerné.

Monsieur le commissaire Marc-Olivier Bisson demande le vote.

**POUR (9) :** Anne-Marie Arcand, Jacques D'Août, Sylvain Léger, Raymond Ménard, Vanessa Reber, Lucie St-Louis, Andreann Thibert, Sylvain Tremblay, Janie Vallée

**CONTRE (2) :** Marc-Olivier Bisson, Cécile Gauthier

### **ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

Messieurs Éric Antoine, Edmond Leclerc et Daniel Bellemare reprennent leur siège. Il est 20 h 48.

#### **COMMISSAIRE(S) COOPTÉ(S) – ORIENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES**

### **RÉSOLUTION 25 (2018-2019)**

Attendu qu'à la suite de l'élection scolaire du 2 novembre 2014, la composition du Conseil des commissaires a été modifiée;

Attendu qu'une élection générale scolaire devait avoir lieu le 4 novembre 2018 et que celle-ci a été reportée au 1<sup>er</sup> novembre 2020;

Attendu les termes des articles 143 et 143.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (c. I-13.3) qui prévoient que le Conseil des commissaires peut, s'il le juge opportun, procéder à la nomination d'un maximum de deux commissaires cooptés dont les compétences ou les habilités sont jugées utiles à l'administration de la commission scolaire;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 17 octobre 2018;

Attendu que ce Conseil des commissaires ne juge pas opportun de procéder à la nomination d'un ou de deux commissaires cooptés;



Il est proposé par monsieur le président Éric Antoine;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées maintienne la composition actuelle du Conseil des commissaires, exclusivement formé de commissaires élus et de commissaires-parents.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**ORIENTATIONS POLITIQUES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019**

**RÉSOLUTION 26 (2018-2019)**

Attendu que le plan d'engagement vers la réussite (PEVR) définit les principales orientations de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées pour les prochaines années;

Attendu que le Conseil des commissaires souhaite définir des orientations politiques pour la prochaine année scolaire;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du lac-à-l'épaule des 27 et 28 octobre 2018;

Il est proposé par monsieur le président Éric Antoine;

QUE le Conseil des commissaires définisse les orientations politiques suivantes pour l'année scolaire 2018-2019 :

- Attraction et rétention du personnel qualifié ;
- Littératie et numératie ;
- Saines habitudes de vie ;
- Arts et culture.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**FORMATION DU COMITÉ EXÉCUTIF POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019 – COMPOSITION, DURÉE DU MANDAT ET NOMINATIONS**

**RÉSOLUTION 27 (2018-2019)**

Attendu les termes de l'article 179 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c.l.-13.3);

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du lac-à-l'épaule des 27 et 28 octobre 2018;

Il est proposé par madame la commissaire Anne-Marie Arcand;

QUE le comité exécutif soit formé de neuf membres dont deux commissaires représentant du comité de parents;

QUE les personnes suivantes soient membres du comité exécutif pour la période du 15 novembre 2018 jusqu'à la première séance du mois de novembre 2019 :

Éric Antoine, président  
Cécile Gauthier  
Sylvain Léger  
Vanessa Reber, représentant du comité de parents  
Andréann Thibert, représentante du comité de parents

Martine Caron  
Edmond Leclerc  
Sylvain Tremblay  
Janie Vallée

QUE la présente résolution remplace toute autre résolution antérieurement adoptée aux mêmes fins.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**MANDAT OCTROYÉ ET FORMATION DES COMITÉS RESTREINTS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019**

**RÉSOLUTION 28 (2018-2019)**



Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du lac-à-l'épaule des 27 et 28 octobre 2018;

Il est proposé par monsieur le commissaire Edmond Leclerc;

QUE le mandat octroyé et la composition des comités restreints du Conseil des commissaires, pour l'année scolaire 2018-2019, soient les suivants :

#### **COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE**

Sylvain Tremblay, président  
Jacques D'Août  
Edmond Leclerc  
Andréann Thibert

Éric Antoine  
Cécile Gauthier  
Caroline St-Louis

**Mandat :** Le comité de gouvernance et d'éthique a pour fonction d'assister les commissaires, le cas échéant, dans la sélection des personnes dont les compétences ou les habilités sont jugées utiles à l'administration de la commission scolaire, aux fins de la cooptation prévue au paragraphe 3° de l'article 143, ainsi que pour l'élaboration et la mise à jour du code d'éthique et de déontologie établi en application de l'article 175.1. (article 193.1 de la L.I.P)

Le comité est responsable de l'ensemble du processus d'évaluation du directeur général.

Le comité a également pour fonction de traiter les dossiers sous la responsabilité de la direction générale afin d'émettre des recommandations au Conseil des commissaires.

#### **COMITÉ DE VÉRIFICATION ET COMITÉ DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

Jacques D'Août, président  
Edmond Leclerc

Cécile Gauthier  
Lucie St-Louis

**Mandat :** Le comité de vérification a pour fonction d'assister les commissaires pour veiller à la mise en place de mécanismes de contrôle interne et à l'utilisation optimale des ressources de la commission scolaire. (article 193.1 de la L.I.P)

**Mandat :** Le comité a également pour fonction de traiter les dossiers sous la responsabilité du Service des ressources matérielles afin d'émettre des recommandations au Conseil des commissaires.

#### **COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES**

Janie Vallée, présidente  
Cécile Gauthier  
Vanessa Reber  
Sylvain Tremblay

Anne-Marie Arcand  
Edmond Leclerc  
Caroline St-Louis

**Mandat :** Le comité des ressources humaines a pour fonction d'assister les commissaires dans l'élaboration d'un profil de compétence et d'expérience ainsi que des critères de sélection des personnes nommées par la commission scolaire en application des articles 96.8, 110.5 et 198. (article 193.1 de la L.I.P)

Le comité a également pour fonction de traiter les dossiers sous la responsabilité du Service des ressources humaines afin d'émettre des recommandations au Conseil des commissaires.

#### **COMITÉ RELATIF AUX RESSOURCES ÉDUCATIVES**

Caroline St-Louis, présidente  
Cécile Gauthier  
Sylvain Léger  
Lucie St-Louis  
Sylvain Tremblay

Anne-Marie Arcand  
Edmond Leclerc  
Vanessa Reber  
Andreann Thibert

**Mandat :** Le comité a pour fonction de traiter les dossiers sous la responsabilité du Service des ressources éducatives afin d'émettre des recommandations au Conseil des commissaires.

#### **COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT DES ÉLÈVES**

Jacques D'Août  
Raymond Ménard (substitut)

Cécile Gauthier

**Mandat :** Le comité donne son avis à la commission scolaire à propos des sujets suivants :

- la planification, la coordination, le financement et l'administration du transport des élèves ;



2083

- le plan d'organisation du transport des élèves et les modalités d'octroi des contrats de transport d'élèves, avant que la commission scolaire n'adopte ce plan ou ne fixe ces modalités d'octroi ;
- les critères et les modalités d'utilisation d'un service visé à l'article 298 de la *Loi sur l'instruction publique (c. I-13.3)*, avant que la commission scolaire ne fixe ces critères ou ces modalités d'utilisation ;
- l'affectation de tout ou partie du montant d'une subvention allouée pour le transport des élèves qui peut être affecté à d'autres fins ;
- toutes questions à propos desquelles il doit se prononcer et sur toutes questions que lui soumet la commission scolaire. (articles 7, 9, 10, 11 et 12 du *Règlement sur le transport des élèves*)

Le président du Conseil des commissaires siège d'office à tous les comités, exception faite du Comité consultatif de transport.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**COMITÉ AD HOC VISANT LA RÉVISION DE LA POLITIQUE RELATIVE À L'ADMISSION ET À L'INSCRIPTION DES ÉLÈVES – MANDAT ET NOMINATIONS**

### **RÉSOLUTION 29 (2018-2019)**

Attendu les termes de l'article 15.9 de la *Politique sur les règles de gouvernance du Conseil des commissaires* qui prévoit la possibilité de créer un comité *ad hoc* disposant d'un mandat particulier;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du lac-à-l'épaule des 27 et 28 octobre 2018;

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard;

QU'un comité *ad hoc* soit formé par le Conseil des commissaires;

QUE le mandat du comité *ad hoc* soit de réviser la *Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves* en vue de l'année scolaire 2019-2020, le tout conformément aux articles 4 et 239 de la *Loi sur l'instruction publique* étant entendu que la période d'inscription de ladite année scolaire est prévue du 21 au 25 janvier 2019;

QUE les membres du comité soient madame Andreann Thibert et monsieur Sylvain Tremblay.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**COMITÉ DE RÉVISION INSTITUÉ EN VERTU DE LA POLITIQUE RELATIVE À LA RÉVISION D'UNE DÉCISION TOUCHANT UN ÉLÈVE – NOMINATIONS**

### **RÉSOLUTION 30 (2018-2019)**

Attendu que la *Politique relative à la révision d'une décision touchant un élève* prévoit que le Conseil des commissaires désigne, pour une période de deux ans, les cinq (5) membres votants ainsi que les 3 substituts qui siègent au comité de révision;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du lac-à-l'épaule des 27 et 28 octobre 2018;

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Tremblay;

QUE les quatre (4) commissaires membres du comité soient mesdames Martine Caron, Cécile Gauthier et Caroline St-Louis ainsi que monsieur Sylvain Tremblay;

QUE les deux substituts aux commissaires membres soient, dans l'ordre : madame Janie Vallée et monsieur Éric Antoine;

QUE la commissaire-parent membre du comité soit madame Anne-Marie Arcand;

QUE le substitut du commissaire-parent soit madame Vanessa Reber;

QUE la présidence du comité de révision soit assumée par madame Anne-Marie Arcand.



**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC –  
DÉLÉGUÉS ET SUBSTITUTS OFFICIELS DE LA CSCV POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019**

**RÉSOLUTION 31 (2018-2019)**

Attendu les termes de l'article 4.1.2 des Règlements généraux de la Fédération des commissions scolaires du Québec, lequel précise que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées doit identifier trois délégués et des substituts pour la représenter lors des assemblées générales de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

Il est proposé par madame la commissaire Vanessa Reber;

QUE le Président du Conseil des commissaires, monsieur Éric Antoine, ainsi que madame Anne-Marie Arcand et monsieur Edmond Leclerc soient nommés délégués officiels à la Fédération des commissions scolaires du Québec pour l'année scolaire 2018-2019;

QUE monsieur Sylvain Tremblay soit nommé à titre de 1<sup>er</sup> substitut;

QUE monsieur Jacques D'Août soit nommé à titre de 2<sup>e</sup> substitut;

QUE madame Janie Vallée soit nommée à titre de 3<sup>e</sup> substitut;

QUE la présente résolution remplace toutes les résolutions antérieurement adoptées aux mêmes fins.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**REPRÉSENTANTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES AUPRÈS  
D'ORGANISMES EXTERNES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019 – NOMINATIONS**

**RÉSOLUTION 32 (2018-2019)**

Attendu qu'en vertu des dispositions de l'article 207.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (c. I-13.3), une partie de la mission de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées vise à contribuer au développement social, culturel et économique de la région;

Attendu que pour ce faire, la CSCV participe à la gouvernance de certains organismes externes à vocation régionale;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du lac-à-l'épaulé des 27 et 28 octobre 2018;

Il est proposé par monsieur le commissaire Edmond Leclerc;

QUE ce Conseil des commissaires délègue les personnes suivantes afin de représenter la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées pour l'année scolaire 2018-2019 :

**CARREFOUR CULTUREL ESTACADE**

Sylvain Léger

**CORPORATION DES TRANSPORTS ADAPTÉS ET COLLECTIFS DE PAPINEAU**

Martine Caron

Julie Legault (substitut)

**QUÉBEC EN FORME (CŒUR-DES-VALLÉES EN ACTION)**

Raymond Ménard

**FONDATION DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE AU CŒUR-DES-VALLÉES**

Anne-Marie Arcand

Janie Vallée

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES AUPRÈS DE CERTAINS COMITÉS  
ORGANISATIONNELS**





**RÉSOLUTION 33 (2018-2019)**

Attendu qu'en vertu des dispositions de certains écrits de gestion en vigueur à la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, le Conseil des commissaires doit déléguer des représentants auprès de certains comités afin de répondre à un mandat spécifique dans l'organisation;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du lac-à-l'épaule des 27 et 28 octobre 2018;

Il est proposé par monsieur le président Éric Antoine;

QUE ce Conseil des commissaires délègue les personnes suivantes afin de le représenter, pour l'année scolaire 2018-2019 :

**CRT DES CADRES D'ÉCOLE**

Martine Caron  
Daniel Bellemare

Raymond Ménard  
Sylvain Tremblay (substitut)

**CRP DES ADMINISTRATEURS ET DES CADRES DE CENTRE**

Martine Caron  
Daniel Bellemare

Raymond Ménard  
Sylvain Tremblay (substitut)

**COMITÉ CULTUREL**

Martine Caron

Raymond Ménard (substitut)

**COMITÉ CONDITIONS CLIMATIQUES EXTRÊMES**

Caroline St-Louis

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

RECONNAISSANCE DE TEMPS POUR LES EMPLOYÉS MEMBRES D'UN CONSEIL  
D'ÉTABLISSEMENT

**RÉSOLUTION 34 (2018-2019)**

Attendu qu'une pénurie de main-d'œuvre, dans toutes les catégories d'emplois, frappe actuellement la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, mais également l'ensemble du réseau de l'éducation;

Attendu qu'un plan d'action global visant le recrutement et la rétention du personnel est en cours d'élaboration;

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées reconnaît que son personnel constitue sa plus grande richesse;

Attendu que la CSCV s'est fixé d'ambitieux objectifs dans le cadre de son plan d'engagement vers la réussite;

Attendu que la CSCV reconnaît que l'expertise des membres du personnel est primordiale dans l'analyse des forces et des défis de leur école ou de leur centre afin d'améliorer la réussite des élèves;

Attendu que le conseil d'établissement constitue un lieu important de décisions;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc-Olivier Bisson;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées reconnaisse du temps aux membres du personnel, dans leurs tâches, pour leur participation au conseil d'établissement;

QUE la présente résolution soit effective à compter du 15 novembre 2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LOISIR SPORT OUTAOUAIS ET LA  
COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES – DÉLÉGATION DE SIGNATURE

**RÉSOLUTION 35 (2018-2019)**



Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées accueillera le Rendez-vous panquébécois de *Secondaire en spectacle* du 30 mai au 2 juin 2019;

Attendu les termes de la résolution 116 (2017-2018) intitulée « Protocole d'entente à intervenir entre Loisir Sport Outaouais, la Ville de Gatineau et la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées – délégation de signature »;

Attendu qu'une entente tripartite ne s'avère pas nécessaire dans les circonstances;

Attendu qu'il y a cependant lieu de définir une entente avec Loisir Sport Outaouais pour la tenue de cet événement d'importance;

Attendu les termes du projet de protocole d'entente;

Il est proposé par madame la commissaire Anne-Marie Arcand;

QUE le président, monsieur Éric Antoine, et le directeur général, monsieur Daniel Bellemare, soient et sont par la présente autorisés à signer le protocole d'entente intervenu avec Loisir Sport Outaouais;

QUE le directeur général soit mandaté à prendre toute action afin de mettre en œuvre ledit protocole d'entente.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **POLITIQUE SUR LES SAINES HABITUDES DE VIE – ADOPTION**

### **RÉSOLUTION 36 (2018-2019)**

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées a collaboré avec les autres commissions scolaires de l'Outaouais à la rédaction d'une *Politique sur les saines habitudes de vie*;

Attendu que le projet de politique a été soumis aux membres du comité consultatif de gestion lors de leur rencontre du 19 septembre 2018;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 17 octobre 2018;

Attendu la recommandation de la directrice générale adjointe et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire Janie Vallée;

QUE la *Politique sur les saines habitudes de vie* soit adoptée telle que déposée et qu'elle entre en vigueur immédiatement.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **CONTRAT D'ENTRETIEN MÉNAGER POUR L'ÉCOLE DE LA MONTAGNE, À NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE – ADJUDICATION**

### **RÉSOLUTION 37 (2018-2019)**

Attendu que le service d'entretien ménager de l'école de la Montagne n'est plus assumé par le concierge à l'emploi de la commission scolaire depuis le 16 août 2018;

Attendu l'appel d'offres public pour l'entretien ménager de l'école de la Montagne;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

Sibec Enr. .... 50 214,59 \$  
C.P. 3444  
Thurso (Québec) J0X 3B0

Les services ménagers Roy ltée..... 57 936,22 \$  
9000, rue de l'Innovation



Anjou (Québec) H1J 2X9

Nasco Entretien ménager d'immeubles inc. ....58 415,65 \$  
263, rue Laramée  
Gatineau (Québec) J8Y 2Z7

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par madame la commissaire Janie Vallée ;

QUE le contrat pour l'entretien ménager à l'école de la Montagne, à Notre-Dame-de-la-Salette, soit accordé à la firme Sibec Enr. Le contrat débute le 1<sup>er</sup> décembre 2018 et se termine le 30 novembre 2019. À l'échéance de la première année, le contrat est automatiquement renouvelé d'année en année, pour un maximum de deux années additionnelles. À l'échéance de la troisième année, la Commission scolaire se réserve le droit de renouveler le contrat, après une entente avec le prestataire de services, pour deux périodes additionnelles d'une année chacune, pour un terme contractuel n'excédant pas 5 ans.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT AU CENTRE ADMINISTRATIF, À GATINEAU – ADJUDICATION**

### **RÉSOLUTION 38 (2018-2019)**

Attendu l'appel d'offres public AMT1876AM01 visant des travaux de réaménagement au centre administratif, à Gatineau;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

6739741 Canada Inc. (Gestion DMJ) ..... 377 000,00 \$  
183, chemin Freeman, no. 7, Gatineau (Québec) J8Z 2A7

Defran inc..... 377 422,00 \$  
55, rue Breadner, Gatineau (Québec) J8Y 2L7

Les entrepreneurs généraux Raymond et associés inc. .... 392 200,00 \$  
65, rue Jean-Proulx, Gatineau (Québec) J8Z 1W2

Bouladier Entrepreneur Général (4138961 Canada inc.)..... 424 888,00 \$  
142, rue de Varennes, no. 30, Gatineau (Québec) J8T 8G5

Les industries CAMA..... 426 835,00 \$  
800-A, rue de Vernon, Gatineau (Québec) J9J 3K5

DMA Construction ..... 447 000,00 \$  
50, St-Raymond, no. 200, Gatineau (Québec) J9J 3N9

LCC & associés Canada Inc..... 468 800,00 \$  
41, rue Valcourt, no. 7, Gatineau (Québec) J8T 8G9

DLS Construction Inc. .... 477 000,00 \$  
1910, chemin Pink, no. 201, Gatineau (Québec) J9J 3N9

Durand-Durand (8577765 Canada Inc.) ..... 528 309,92 \$  
266, St-Joseph, no. 200, Gatineau (Québec) J8Y 4A1

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, Damphousse architecture + design d'octroyer le contrat à la firme 6739741 Canada Inc. (Gestion DMJ);

Attendu que le financement de ce projet provient de l'enveloppe d'investissement de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

Attendu les discussions du comité relatif aux ressources matérielles lors des rencontres du 20 novembre 2017 et du 28 mars 2018;



**2088**

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 22 août 2018;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août;

QUE le contrat pour des travaux de réaménagement au centre administratif, à Gatineau, soit octroyé à la firme 6739741 Canada Inc. (Gestion DMJ) pour la somme de trois cent soixante-dix-sept mille dollars (377 000,00 \$) taxes exclues.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **SIGNATAIRES DES EFFETS BANCAIRES**

### **RÉSOLUTION 39 (2018-2019)**

Attendu que les chèques et effets bancaires requièrent deux signatures, le tout conformément aux usages en vigueur;

Attendu qu'il y a lieu de nommer une personne pouvant agir en l'absence de chacun des deux signataires;

Il est proposé par monsieur le président Éric Antoine;

QUE les chèques et les effets bancaires émis par la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées soient signés par le président du Conseil des commissaires ou, en son absence, par le vice-président;

QUE les chèques et les effets bancaires soient contresignés par le directeur général ou, en son absence, par la directrice générale adjointe;

QUE la présente résolution soit effective en date du 14 novembre 2018.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **Parole aux commissaires**

#### **Monsieur Jacques D'Août**

. Questionne M. Sylvain Tremblay quant à sa sortie contre M. Lajeunesse.

#### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

### **RÉSOLUTION 40 (2018-2019)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc-Olivier Bisson ;

QUE la séance soit levée.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 12 décembre 2018, à 20 heures, à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, située au 378, rue Papineau, à Papineauville.

Il est 21 h 25.

**Éric Antoine,**  
Président

**Jasmin Bellavance,**  
Secrétaire général